



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du Mercredi 26 Octobre 2011**

Date de la convocation 11 Octobre 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes CANET
<p><b><u>PRÉSENTS</u></b> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN</b> : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle,  <b>BRIGNAC</b> : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis,  <b>CABRIERES</b> : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,  <b>CANET</b> : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain,  <b>CEYRAS</b> : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne,  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M.GARROFE Gilbert, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, Mme CAZALET Claude, Mme MILAN Andrée, M.GOUTTES Gérard, M.RUIZ Salvador,  <b>FONTES</b> : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane  <b>LACOSTE</b> : M.VENTRE Philippe, M.SAN MARTIN Bernard,  <b>LIAUSSON</b> : M.BETZ Bruno,  <b>LIEURAN CABRIERES</b> : M.BERNARD Jacques,  <b>MERIFONS</b> : M.OLLIER Pierre,  <b>MOUREZE</b> : M.NAVAS Gabriel,  <b>NEBIAN</b> : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard,  <b>OCTON</b> : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme,  <b>PAULHAN</b> : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, M.BAUDOT Bernard,  <b>PERET</b> : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël,  <b>SALASC</b> : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT</b> : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,  <b>VALMASCLE</b> : M.VALENTINI Gérald,  <b>VILLENEUVETTE</b> : M.ORMIERES Jean-Louis.</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u></b> :</p> <p>M.MARTINEZ Antoine à M.LIEB François,  M.DIDLET Serge à M.GARROFE Gilbert,  Mme PUJOL MONNIER Chantal à M.BERNARD Jacques,  M.RIGAUD Christian à M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,  Mlle VALENTINI Martine à M.VALENTINI Gérald,</p>

**Objet : Budget primitif 2011 – Budget annexe ZA de Vareilles – Décision Modificative n° 1.**

Monsieur LACROIX rappelle que les décisions modificatives présentées au conseil proposent des ajustements de prévisions budgétaires par transfert de crédits qui s'équilibrent entre eux, mais aussi par inscription de dépenses supplémentaires, financées par des recettes nouvelles ou par un prélèvement sur les dépenses certaines de ne pas être réalisées.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20111109-2011-10-26-13-DE
Date de signature : 18/11/2011
Date de réception : 21/11/2011

Il poursuit en précisant que le Budget Primitif 2011 a voté une subvention d'équilibre du Budget Général vers le budget annexe ZA de Vareilhes de 102 303.60 euros, basculée ensuite par jeux d'écritures à la section d'investissement. La règle comptable la plus juste dans le cas présent où le Budget Général porte le foncier de la zone pour une commercialisation future, est de réaliser un prêt du budget général au budget annexe, directement imputé à la section de fonctionnement, que celui-ci pourra rembourser une fois des ventes réalisées.

En conséquence, il convient de présenter les réajustements suivants portant sur les sections de fonctionnement et d'investissement :

**Diminution de crédits :**

023 (-102 303.60€) : annulation du transfert d'écritures ;  
 74-74751 (-102 303.60€) : annulation subvention d'équilibre ;  
 021 (-102 303.60€) : annulation transfert d'écritures.

**Ouverture de crédits :**

16-168 (+102 303.60€) : avance du budget général pour le financement de zone.

Chap.	Désignation	Dépenses	Chap.	Désignation	Recettes
<b>Section de Fonctionnement</b>					
023	Virement section investissement	- 102 303.60	74	Subvention d'équilibre	- 102 303.60
<b>Section d'Investissement</b>					
			021	Virement section fonctionnement	- 102 303.60
			<b>16878</b>	<b>Autres dettes</b>	<b>+ 102 303.60</b>

Il précise que cette proposition a reçu un avis favorable de la commission finances et personnel réunie le 19 octobre 2011.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

**A LA MAJORITÉ**, (1 voix contre)

**APPROUVE** la décision modificative n°1 telle que présentée,

**PRECISE** que ces sommes seront portées au budget 2011 du budget annexe de la ZA de Vareilhes.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.